



## Construction sur terrain au nom de l'époux

Par **mimicoco71**, le **18/02/2009** à **22:06**

Bonjour,

Mariée sous le régime de la séparation de biens, mon conjoint a acquis un terrain en son nom. Il prévoit la construction de la maison à nos deux noms. Que se passe-t'il en cas de décès du conjoint ou de divorce ?